

RÉSUMÉ DÉNOMBREMENT PONCTUEL DE 2024 DE LA VILLE D'OTTAWA

Table des matières

Contexte	2
Dénombrement ponctuel de 2024 de la Ville d'Ottawa	2
Méthodologie.....	3
Sondage et échantillon du dénombrement ponctuel de 2024	4
Résultats du dénombrement ponctuel de 2024.....	5
Profil démographique.....	5
Hébergement des personnes en situation d'itinérance.....	7
Situations d'itinérance.....	8
Santé.....	11
Revenu et scolarité	13
Services	13
Réflexion et prochaines étapes	13
Facteurs structurels de l'itinérance	13
Prochaines étapes.....	14

Contexte

La Ville d'Ottawa, en collaboration avec le secteur autochtone et une équipe principale composée de sept partenaires communautaires, a procédé à la coordination et à la réalisation du dénombrement ponctuel de 2024. Le dénombrement ponctuel est un effort coordonné à l'échelle nationale qui répond aux exigences des gouvernements provincial et fédéral. Le ministère du Logement, des Infrastructures et des Collectivités du Canada a demandé que des dénombrements annuels soient effectués et qu'un sondage soit réalisé tous les trois ans. Le dénombrement ponctuel comprend deux volets, à savoir le dénombrement proprement dit et le sondage. Le dénombrement ponctuel de 2024 s'est déroulé sur une période de 24 heures, de midi le mercredi 23 octobre 2024 à midi le jeudi 24 octobre 2024. Cette année, le sondage a été mené sur une période de cinq jours, soit du mercredi 23 octobre 2024 au lundi 28 octobre 2024. L'objectif du dénombrement ponctuel est de recueillir des informations importantes afin que l'on puisse mieux comprendre les personnes qui vivent une situation d'itinérance dans notre ville. Ces informations serviront à l'élaboration et à la mise en œuvre de services, de programmes et de politiques qui reflètent les besoins de notre communauté.

Dénombrement ponctuel de 2024 de la Ville d'Ottawa

Le dénombrement ponctuel de 2024 est le troisième dénombrement du genre mené par la Ville d'Ottawa.

Tableau 1 : Comparaison des mesures d'une année à l'autre

Mesure	2018	2021	2024
Personnes en situation d'itinérance	1 654	2 612	2 952
Personnes sondées	1 400	1 346	2 595
Sites de dénombrement	118	114	141
Organismes communautaires partenaires participants	59	53	75
Circuits d'intervention	27	15	20

Le dénombrement ponctuel de 2024 a été l'occasion d'élargir notre portée, d'augmenter nos effectifs et de sonder un plus grand nombre de personnes grâce à l'évolution de notre approche. De nombreux changements ont été apportés à notre façon de mener le sondage, notamment en impliquant davantage d'organismes partenaires, en créant une équipe principale chargée de la planification et de l'exécution du sondage, en recueillant l'information sous forme numérique à l'aide de Survey Monkey et en prolongeant la durée du sondage à cinq jours au lieu des 24 heures habituelles.

Les sites de dénombrement comprenaient les organismes offrant des programmes de jour et les haltes-accueil, les refuges d'urgence, les refuges pour les jeunes et pour les victimes de violence familiale, les organismes offrant des programmes de logement de transition, les organismes autochtones, les centres de santé et de ressources communautaires, les organismes de services sociaux, les hôpitaux, les centres correctionnels, les logements de transition et les programmes de traitement de la toxicomanie et de la santé mentale. Les personnes vivant en situation d'itinérance ont été interrogées par des travailleurs de rue affectés à des circuits d'intervention précis et à des secteurs de la ville où des campements ont été érigés. Les personnes vivant en situation d'itinérance pouvaient aussi répondre au sondage par téléphone en composant le 3-1-1, ce qui a permis à celles qui ne pouvaient pas se rendre à un site de dénombrement de participer. Finalement, toutes les personnes en situation d'itinérance qui ont répondu au sondage ont reçu une carte-cadeau d'une valeur de 10 \$.

Méthodologie

L'adoption d'une approche à la fois souple et centrée sur la personne a été l'un des facteurs clés de la planification et de la réalisation du dénombrement ponctuel de 2024. Les changements apportés à la méthodologie ont été considérés avec attention et mis en œuvre pour accroître la participation au sondage et l'exactitude de ces données.

Pour la première fois en 2024, les communautés participant au dénombrement ponctuel ont été autorisées à prolonger la durée du sondage jusqu'à 30 jours, tout en maintenant la durée du dénombrement à 24 heures. Après consultation de notre équipe principale, nous en sommes venus à la conclusion qu'il était préférable d'étaler la durée du sondage sur cinq jours. En outre, nous sommes passés d'un sondage sur papier à un sondage sur plateforme numérique, à savoir Survey Monkey, afin d'améliorer la précision et notre capacité de présenter l'information. Ce système numérique permettra également une meilleure utilisation des données.

Pour ce qui est de l'objectif de proposer un sondage davantage axé sur la personne, notre équipe principale composée de partenaires communautaires a, avec le soutien de personnes ayant vécu l'itinérance, passé en revue les questions que comportait le sondage. Chaque question a été examinée et modifiée au besoin afin de rendre le ton du texte plus modéré et de favoriser la participation.

Comme en 2021, nous n'avons pas fait appel à des bénévoles de la communauté pour effectuer le dénombrement ponctuel. Tous les sondeurs supplémentaires ont été recrutés parmi les membres expérimentés du personnel des organismes de prise en charge des personnes en situation d'itinérance. Ce choix avait pour but de faire en sorte que le personnel soit en mesure de s'adresser aux personnes sondées et de les

soutenir tout au long du dénombrement ponctuel et de tirer parti des relations établies et de la confiance qui règne au sein de la communauté.

Dans un souci de joindre les personnes en situation d'itinérance qui ne pouvaient pas se rendre à un site de dénombrement, une ligne téléphonique bilingue (anglais ou français) a été mise en place pour leur permettre de répondre au sondage en composant le 3-1-1. Elles étaient alors dirigées vers le personnel des Services du logement et de la lutte contre l'itinérance pour répondre au sondage. Les téléphonistes du 3-1-1 leur indiquaient également l'emplacement des sites de dénombrement si elles préféraient répondre au sondage en personne. Les sondages téléphoniques ont été accessibles de midi le mercredi 23 octobre à 20 h le jeudi 24 octobre, de 8 h à 20 h du 25 au 27 octobre et de 8 h à 16 h le 28 octobre.

L'ensemble des équipes de travail de rue, des organismes et des sites de sondage participants ont reçu les ressources numériques nécessaires à la réalisation du sondage, des ressources et des documents d'appui, des cartes de personnes-ressources et des cartes-cadeaux pour les participants. En outre, une ligne téléphonique spéciale a été créée pour permettre au personnel de poser des questions ou d'obtenir des ressources supplémentaires tout au long de la durée du sondage.

Sondage et échantillon du dénombrement ponctuel de 2024

Le sondage comprenait 29 questions portant sur le profil démographique, la situation familiale et les antécédents familiaux, la citoyenneté, l'état de santé, la race, l'orientation sexuelle, la langue, l'ascendance autochtone des répondants, les raisons de leur situation d'itinérance, le service militaire et les sources de revenus.

L'approche du dénombrement ponctuel, coordonnée à l'échelle nationale, comprend un ensemble de questions de base communes qui sont posées dans toutes les communautés participantes. Il s'agit notamment de questions de sélection qui permettent de déterminer si une personne peut être retenue pour répondre au sondage dans son intégralité. En outre, la Ville a ajouté des questions au sondage pour combler ses besoins locaux en matière d'information. Les communautés utilisent les réponses à ces questions pour mieux comprendre le vécu des personnes en situation d'itinérance à l'échelle locale et pour planifier des services visant à prévenir l'itinérance et à y mettre fin. Elles contribuent également à une meilleure compréhension de l'itinérance au Canada.

Le nombre de personnes en situation d'itinérance qui ont répondu au sondage entre midi le 23 octobre et 16 h le 28 octobre s'élève à 2 820. En tout, 225 questionnaires ont été exclus des analyses :

- quatre ont été sélectionnés pour évaluer le programme;
- 35 comportaient un refus de répondre à la question de savoir où ils logeaient cette nuit-là;
- 132 indiquaient que le répondant logeait dans son propre appartement ou sa propre maison cette nuit-là;
- six comportaient un refus de répondre à la question de savoir s'ils avaient accès à une résidence permanente;
- 48 comportaient une réponse affirmative à la question de savoir s'ils avaient accès à une résidence permanente.

Une fois ces questionnaires retranchés, **le nombre total de répondants se chiffrait à 2 595.**¹

Résultats du dénombrement ponctuel de 2024

Les questions du sondage ont été divisées en fonction des catégories suivantes :

- Profil démographique
- Hébergement des personnes en situation d'itinérance
- Situations d'itinérance
- Santé
- Revenu et scolarité
- Services

Profil démographique

Âge

Le dénombrement ponctuel a été effectué auprès d'adultes en situation d'itinérance le soir du sondage qui ont consenti à participer. Sur les 2 595 répondants, 2 444 ont fourni des informations sur leur âge.

- L'âge des personnes interrogées variait de 14 ans à 90 ans
- L'âge moyen des personnes en situation d'itinérance était de 40 ans.
- L'âge moyen des personnes se retrouvant en situation d'itinérance pour la première fois était de 32 ans.
- La catégorie d'âge la plus importante était celle des 36-49 ans, avec 31,9 pour cent.

¹ Il est possible qu'il y ait une duplication minimale étant donné la nature transitoire de certaines des personnes sondées. Nous avons travaillé en étroite collaboration avec la communauté pour nous assurer que chaque personne interrogée n'a participé qu'une seule fois au sondage.

Sexe

Sur les 2 595 répondants, 2 406 ont fourni des informations sur leur sexe. Cinquante-six pour cent des répondants se sont identifiés comme étant de sexe masculin, 36 pour cent comme étant de sexe féminin et deux pour cent comme étant bispirituelles, trans-femmes, trans-hommes ou non binaires.

Orientation sexuelle

Sur les 2 256 personnes qui ont fourni des informations sur leur orientation sexuelle, onze pour cent se sont identifiées comme étant bispirituelles, lesbiennes, gaies, bisexuelles, trans, queers, en questionnement, intersexuelles, asexuelles ou non répertoriées (2SLGBTQIA+). Sur ces 11 pour cent, 21 pour cent ont moins de 25 ans et 35 pour cent ont connu l'itinérance à l'âge de 19 ans ou moins.

Personnes racisées

Cinquante-six pour cent des personnes interrogées en 2024 se sont identifiées comme étant racialisées. Parmi les personnes qui se sont identifiées comme étant racisées, 64 pour cent se sont identifiés comme étant noires, sept pour cent comme étant asiatiques, sept pour cent comme étant arabes et deux pour cent se sont dit autres.

Autochtone ou d'ascendance autochtone

La surreprésentation des Autochtones en situation d'itinérance est une statistique largement connue. En tout, 19 pour cent des répondants se sont identifiés en tant que membres des Premières Nations, Métis, Inuits ou d'ascendance autochtone. Bien que ce pourcentage soit inférieur aux 34 pour cent indiqués dans les données du dénombrement ponctuel de 2021, il convient de noter que le nombre de personnes s'identifiant comme étant autochtones a augmenté de 12 pour cent, passant de 428 à 479.

La surreprésentation des Autochtones en situation d'itinérance est constatée, à des proportions variées, à tous les endroits où vivent les personnes en situation d'itinérance — dans les refuges, dans la rue, dans les établissements correctionnels et les hôpitaux ainsi que dans les lieux où vit la population itinérante cachée. La Ville reconnaît que la communauté autochtone estime que le pourcentage global réel est plus élevé, car de nombreuses personnes et familles autochtones ne révèlent pas leur ascendance de peur d'être victimes de discrimination et d'ostracisme dans les services à la population.

Immigrants, réfugiés ou demandeurs d’asile

Le nombre total de répondants ayant déclaré être arrivés au Canada en tant qu’immigrants, réfugiés ou demandeurs d’asile a augmenté, passant de 20 pour cent en 2021 à 42 pour cent. Sur les 1 101 répondants, 56 pour cent sont au Canada depuis moins d’un an et 20 pour cent depuis 5 ans ou plus.

Ces résultats laissent sous-entendre que les services d’aide au logement destinés aux nouveaux arrivants doivent s’adresser à la fois à ceux qui sont arrivés récemment au Canada et à ceux qui y sont depuis de nombreuses années. Il convient d’investir davantage dans les services aux nouveaux arrivants qui offrent ce type d’aide favorisant l’établissement des nouveaux arrivants.

Anciens combattants

L’itinérance chez les anciens combattants est une priorité pour les Services du logement, qui travaillent en collaboration avec les services aux anciens combattants, Prêt pour zéro Canada, les refuges d’urgence, les services d’approche et d’autres intervenants pour mettre fin à l’itinérance des anciens combattants dans notre collectivité. Cette démarche d’encadrement structurée s’appuie sur des données probantes afin d’optimiser les systèmes locaux de services aux personnes en situation d’itinérance, d’accélérer l’adoption de pratiques éprouvées et de favoriser l’amélioration continue.

Le nombre de personnes qui ont servi dans les Forces armées canadiennes ou dans la Gendarmerie royale du Canada et qui sont maintenant en situation d’itinérance est resté stable, à quatre pour cent en 2024, ce qui est similaire aux résultats du sondage de 2021. Parmi eux, près de la moitié (43 pour cent) se sont identifiés comme étant autochtones.

Langue

Parmi les personnes interrogées, 66 pour cent parlaient anglais et 16 pour cent parlaient français. Si certains n’ont pas indiqué de préférence entre les deux langues officielles, neuf pour cent ont indiqué d’autres langues, dont l’arabe, l’espagnol, l’inuktitut, le somali, le turc, le kirundi, le swahili, l’amharique, le kinyarwanda et le yoruba.

Hébergement des personnes en situation d’itinérance

Pendant le dénombrement ponctuel, on a demandé aux répondants d’indiquer l’endroit où ils séjournèrent la nuit du 23 octobre 2024. Quarante-trois pour cent de ceux-ci ont indiqué qu’ils séjournèrent dans des refuges d’urgence.

Vingt-quatre pour cent des répondants ont indiqué qu'ils séjournaient dans des logements de transition, ce qui représente une augmentation par rapport aux 13 pour cent enregistrés en 2021. Cela est dû à l'augmentation du nombre de logements de transition, qui est passé de cinq en 2021 à 45 en 2024, en réponse à l'augmentation du nombre de nouveaux arrivants à Ottawa. Cette augmentation du nombre de logements comprend de nombreux logements transitoires dispersés pour les nouveaux arrivants ainsi que des logements pour les jeunes autochtones et non autochtones vulnérables, des logements transitoires pour les femmes et les enfants fuyant la violence et les personnes ayant besoin d'aide à la suite d'une incarcération ou d'un traitement.

On a demandé aux participants qui n'avaient pas dormi dans un refuge d'urgence au cours de la dernière année de donner les principales raisons. En réponse à cette question :

- 31 pour cent des personnes interrogées ont déclaré craindre pour leur sécurité;
- 12 pour cent ont déclaré avoir un autre logement temporaire;
- 12 pour cent ont déclaré que les centres d'hébergement d'urgence étaient trop bondés;
- 11 pour cent ont exprimé des inquiétudes quant à la présence de punaises de lit et d'autres parasites dans les refuges.

Situations d'itinérance

Chronicité

Quarante-neuf pour cent des répondants ont été identifiés comme étant en situation d'itinérance chronique. Il s'agit d'une diminution par rapport aux 57 pour cent de répondants qui se sont identifiés comme étant en situation d'itinérance chronique en 2021. L'itinérance chronique se définit comme une itinérance persistante ou à long terme dans laquelle une personne a vécu dans la rue pendant au moins 180 jours à un moment donné au cours de l'année écoulée (pas nécessairement des jours consécutifs) ou a vécu des épisodes récurrents d'itinérance au cours d'une période de trois ans qui totalisent au moins 18 mois.

Parmi les personnes ayant déclaré être en situation d'itinérance chronique, 18 pour cent se sont identifiées comme étant autochtones, ce qui représente 78 pour cent de la population autochtone en situation d'itinérance interrogée. Ces chiffres montrent qu'il faut investir davantage dans les services destinés aux Autochtones et les soutenir davantage.

Familles en situation d'itinérance

Bien que les célibataires représentent la majorité des répondants au dénombrement ponctuel, 270 répondants (10 pour cent) étaient accompagnés d'enfants. Parmi eux,

72 pour cent étaient des femmes, 85 pour cent se considéraient comme racisés, et 49 pour cent s'identifiaient comme étant des immigrants ou des réfugiés qui étaient au Canada depuis moins d'un an.

À Ottawa, il est difficile de trouver un logement abordable suffisamment grand pour accueillir une famille. Le taux d'occupation des logements de deux chambres à coucher dans la tranche de loyer la plus basse (moins de 1 450 \$ par mois) était inférieur à 1 pour cent en 2024, et celui des logements dont le loyer se situe entre 1 450 et 2 149 \$ n'était que de 2 pour cent. Par ailleurs, les loyers ont augmenté de cinq pour cent en 2024, soit la plus forte hausse depuis 2 020.²

Placement en famille d'accueil

Parmi les personnes qui ont répondu à cette question, 19 pour cent ont déclaré avoir déjà été placées en famille d'accueil. Parmi les personnes ayant déjà vécu en famille d'accueil et en foyer de groupe en octobre 2024, 29 pour cent sont devenues itinérantes moins d'un an après avoir quitté la famille d'accueil; 46 pour cent des personnes ayant vécu en famille d'accueil ou en foyer de groupe se sont identifiées comme étant autochtones.

Raison de la perte de logement

Les personnes en situation d'itinérance ont également de la difficulté à répondre à leurs besoins de base, ce qui est essentiel pour obtenir et conserver un emploi. Les programmes de prévention de la perte de logement aident les personnes et les familles qui ont trouvé un logement à le conserver en leur offrant du soutien et des services de gestion des cas. La capacité de conserver un logement augmente considérablement la qualité de vie. Dans le cadre du dénombrement ponctuel de 2024, 30 pour cent des personnes interrogées ont indiqué que la principale raison expliquant la perte de leur logement était le manque de revenus pour faire face à l'augmentation des loyers et des dépenses liées au coût de la vie.

Parmi les autres raisons évoquées par les répondants pour expliquer la perte de leur logement figurent les conflits avec le conjoint ou le partenaire, les parents ou le tuteur, le propriétaire ou d'autres personnes (878), la discrimination (411), les problèmes de toxicomanie (315), les problèmes de santé mentale (289) et les problèmes de santé physique (149).

² D'après les estimations pour l'année 2024 du [Rapport sur le marché locatif](#) publié par la Société canadienne d'hypothèques et de logement.

Violence faite aux femmes — violence familiale

Le dénombrement ponctuel a été mené dans plusieurs types de programmes et de services de lutte contre la violence faite aux femmes et la violence familiale, y compris dans des centres d'hébergement pour les femmes victimes de violence.

- Onze pour cent des personnes interrogées ont déclaré que leur perte de logement la plus récente était liée à un conflit avec leur conjoint ou leur partenaire.
- Quarante-cinq personnes ont déclaré avoir séjourné dans un refuge pour femmes victimes de violence la nuit du dénombrement ponctuel.

Personnes utilisant les refuges

Au total, 2 396 personnes en situation d'itinérance ont été hébergées la nuit du 23 octobre 2024. À ces personnes s'ajoutaient 1 204 enfants à charge, ce qui porte à 3 600 le nombre de personnes en situation d'itinérance qui ont été hébergées. Les personnes hébergées comprennent les personnes qui ont séjourné dans le réseau des refuges, y compris les refuges d'urgence, les refuges pour femmes victimes de violence, les logements de transition, les réseaux tels que les établissements de soins de santé ou les établissements pénitentiaires de même que les motels et les hôtels.

En 2024, nous avons constaté une augmentation significative du nombre de personnes bénéficiant de logements de transition, ce qui correspond à l'augmentation du nombre de logements de transition au sein de notre communauté mise en œuvre pour faire face à l'augmentation du nombre de nouveaux arrivants et de demandeurs d'asile entre 2021 et 2024.

Personnes sans hébergement

Le nombre estimé de personnes non hébergées a augmenté, passant de 190 personnes recensées lors du dénombrement ponctuel de 2021 à 556 personnes vivant sans hébergement ou dans des campements dans la nuit du 23 octobre 2024. Cette augmentation considérable est également attribuable au fait que nous sommes en mesure de recueillir davantage de données en 2024 en demandant aux équipes de travail de rue de sonder la population pendant cinq jours au lieu de vingt-quatre heures en 2021. Toutefois, le nombre de personnes non hébergées et de campements d'itinérants dans notre ville continue d'augmenter. Cette situation a obligé les Services du logement nécessité une réponse coordonnée de la part des Services de logement et de la lutte contre l'itinérance de la Ville d'Ottawa, qui dirigent le Groupe de travail sur les personnes sans abri, composé de représentants de multiples partenaires communautaires, de directions générales, de services d'intervention directe et d'autres intervenants, notamment la Commission de la capitale nationale, les fournisseurs de

services de proximité autochtones et les fournisseurs de services aux itinérants, afin de répondre aux besoins croissants de cette population.

La Ville d'Ottawa continue de travailler avec des partenaires communautaires afin d'offrir un répit de nuit aux itinérants qui ont ainsi la possibilité d'échapper au froid et d'avoir accès à des services de soutien.

Hébergement temporaire

Les personnes en situation d'itinérance qui étaient temporairement logées dans les centres correctionnels et les établissements de santé provinciaux ou fédéraux ont également eu la possibilité de participer au dénombrement ponctuel. En partenariat avec la Société John Howard d'Ottawa, nous avons sondé des personnes incarcérées sans domicile fixe au Centre de détention d'Ottawa-Carleton et des personnes libérées sous condition dans deux résidences supervisées pendant la période de 24 heures. En collaboration avec nos quatre hôpitaux locaux, des travailleurs sociaux ont mené le sondage auprès des patients sans domicile fixe. Cinquante-trois répondants ont indiqué être des personnes en situation d'itinérance hébergées dans des établissements de santé publique et des centres correctionnels le soir du dénombrement ponctuel de 2024.

Itinérance cachée

L'itinérance cachée s'applique aux personnes qui vivent temporairement chez d'autres gens, mais qui n'ont pas de logement permanent et ne peuvent s'en trouver un rapidement. Les personnes dans cette situation font ce que l'on appelle communément du « couch surfing » : elles vivent chez des parents, des amis, des voisins ou des étrangers, faute d'autres options. En collaboration avec des partenaires communautaires, notamment Logement communautaire d'Ottawa, Options Bytown et Salus, 176 répondants ont indiqué qu'ils habitaient temporairement chez quelqu'un. Il s'agit d'une augmentation par rapport au dénombrement ponctuel de 2021, où l'on a recensé 149 personnes se trouvant dans cette situation. Cette population est « cachée » parce qu'elle n'a généralement pas accès aux services et aux mesures de soutien pour les personnes en situation d'itinérance, même si elle est logée de façon inadéquate. Puisque ces personnes n'ont pas accès aux services, elles ne sont pas prises en compte dans les statistiques normalisées sur l'itinérance.

Santé

Dans le cadre du sondage 2024, nous avons demandé aux personnes quel était le nombre de visites à l'hôpital effectuées et qui était le professionnel de la santé qui les avait prises en charge. Il s'agit d'une nouvelle question posée dans le cadre du sondage visant à mesurer le nombre de visites à un établissement de soins de santé. Au cours des 12 derniers mois, 44 pour cent des personnes interrogées ont déclaré s'être

rendues aux urgences d'un hôpital, parmi lesquelles 25 pour cent ont effectué plus de cinq visites, et 63 pour cent des répondants ont déclaré avoir effectué un séjour à l'hôpital au cours de l'année écoulée.

En ce qui concerne les visites pour des soins de santé primaires, 33 pour cent des personnes interrogées ont déclaré avoir pu consulter un professionnel de santé qui leur a fourni de tels soins et 40 pour cent d'entre elles ont effectué cinq visites ou plus au cours du dernier année.

Problèmes de santé

Les participants du dénombrement ponctuel de 2024 ont été interrogés sur leur état de santé et de mieux-être selon cinq catégories :

- maladie ou problèmes de santé;
- limitations physiques;
- limitations d'apprentissage ou cognitives;
- problèmes de santé mentale;
- problèmes de toxicomanie.

Trente-sept pour cent des répondants ont déclaré avoir des problèmes de consommation, tandis que 42 pour cent ont déclaré avoir des problèmes de santé mentale. Les personnes en situation d'itinérance présentent souvent des symptômes plus graves et sont confrontées à des obstacles plus importants pour accéder aux services. Ces informations laissent sous-entendre que le réseau doit augmenter sa capacité à répondre à des besoins complexes.

Lésions cérébrales acquises

Les personnes en situation d'itinérance ou de logement précaire sont particulièrement vulnérables aux traumatismes cérébraux, mais les taux réels d'occurrence sont difficiles à établir en raison des enjeux que posent le suivi et le signalement des cas. Chez les personnes en situation d'itinérance sondées, le pourcentage de lésions cérébrales acquises s'élève à 13 pour cent. En outre, des limitations cognitives ou d'apprentissage ont été signalées par 20 pour cent des personnes interrogées.

Santé physique

Il est bien connu que les personnes en situation d'itinérance affichent des taux élevés de maladies ou de problèmes de santé physique. Les résultats du dénombrement ponctuel de 2024 le confirment, 26 pour cent des répondants souffrent d'une maladie physique ou d'autres problèmes de santé graves. En outre, 24 pour cent ont répondu qu'ils avaient des limitations physiques.

Revenu et scolarité

En ce qui concerne les revenus et l'emploi, 15 pour cent des personnes interrogées ont indiqué qu'elles avaient un emploi. Les chiffres se répartissent comme suit : cinq pour cent travaillent à temps plein, six pour cent à temps partiel et quatre pour cent ont un emploi occasionnel. En outre, neuf pour cent ont déclaré avoir des sources de revenus non déclarés, comme les retours de bouteilles et la mendicité. Interrogés sur leurs sources de revenus, 23 pour cent des répondants ont indiqué avoir une ou plusieurs sources, 46 pour cent bénéficiaient de l'aide sociale provinciale et 20 pour cent de prestations d'invalidité provinciales. Par ailleurs, 15 pour cent des personnes interrogées ont répondu qu'elles n'avaient pas de revenus.

Les niveaux de scolarité des personnes interrogées varient de l'école primaire au diplôme d'études supérieures. La majorité des personnes interrogées (28 pour cent) ont indiqué qu'elles étaient titulaires d'un diplôme d'études secondaires, tandis que 17 pour cent ont obtenu un diplôme d'études postsecondaires, huit pour cent un diplôme d'études supérieures et un pour cent seulement sont sans diplôme.

Services

La population en situation d'itinérance a de plus en plus besoin de services, ce qui n'a rien d'étonnant. La priorité est d'ajouter des soutiens et des services supplémentaires pour faciliter la sortie du réseau des refuges et l'obtention d'un logement permanent. Les principaux services mentionnés sont l'accès à une aide financière, aux services d'aide au logement, aux services d'aide à la sécurité alimentaire et aux services d'aide à la santé mentale. Soixante et un pour cent des répondants ont indiqué qu'ils avaient besoin d'au moins trois de ces services, tandis que 35 pour cent ont indiqué qu'ils avaient besoin d'au moins cinq de ces services.

Réflexion et prochaines étapes

Facteurs structurels de l'itinérance

Les causes de l'itinérance reflètent une interaction complexe entre les facteurs structurels, les échecs du système et les circonstances individuelles. L'itinérance découle habituellement de l'incidence cumulative de plusieurs facteurs plutôt que d'une cause unique. Il est certain que des revenus insuffisants et un manque de logements abordables contribuent à l'itinérance et nuisent à la sortie de l'itinérance. La perte d'emploi, l'éclatement des familles, la violence familiale, la maladie mentale, la mauvaise santé physique, la toxicomanie, les abus physiques, sexuels ou émotionnels et le manque de logements abordables peuvent contribuer à pousser les gens vers l'itinérance et à les empêcher d'en sortir.

L'analyse statistique des données recueillies cette année est assez semblable à celle des années précédentes, mais la mise en œuvre de la collecte de données numériques et le prolongement de la durée du sondage nous ont permis de sonder un pourcentage beaucoup plus important de la population en situation d'itinérance, ce qui a amélioré la fiabilité de nos résultats. Grâce à leur précision accrue, ces données contribueront à étayer et à soutenir les recommandations formulées dans le cadre du processus de mise à jour du Plan décennal de logement et de lutte contre l'itinérance, à soutenir la planification future et à recenser les lacunes en matière de soutien et de services sans entrave pour les personnes en situation d'itinérance.

Les données recueillies nous montrent que tout le monde peut être touché par l'itinérance, mais que certains groupes sont représentés de manière disproportionnée. En exploitant ces données, nous pourrions nous concentrer sur les domaines qui ont besoin d'un soutien accru et élaborer des plans à long terme pour trouver des solutions à l'itinérance chronique.

Les problèmes de santé qui affligent les personnes en situation d'itinérance peuvent être attribuables à divers facteurs, notamment le manque de logement, le racisme et la discrimination, les obstacles aux soins de santé, le manque d'accès à des aliments sains et à une protection adéquate, les ressources limitées des services sociaux et l'absence d'une infrastructure de santé publique adéquate dans laquelle les personnes itinérantes peuvent se sentir en sécurité et à l'aise d'accéder aux services de santé sans peur du jugement.

Prochaines étapes

Dans le cadre de notre Plan décennal de logement et de lutte contre l'itinérance, nous avons réalisé des progrès considérables dans la communauté pour transformer le système de soins aux personnes itinérantes et adopter une approche axée sur le logement. Il reste toutefois du travail à faire au sein du réseau de services aux personnes itinérantes et du système de prestation des services.

Pour concrétiser notre vision d'un avenir où tout le monde a un chez-soi, nous devons mieux comprendre les effets des traumatismes chroniques et complexes, de la pauvreté intergénérationnelle, de la discrimination, de l'immigration pour fuir l'incertitude économique, des bouleversements engendrés par les guerres et les génocides, et de la colonisation passée et actuelle des territoires autochtones. Le dénombrement ponctuel de 2024 n'est pas un exercice indépendant : il constitue une série de données additionnelles à prendre en compte dans nos efforts soutenus pour améliorer les politiques, les programmes et les services aux personnes en situation d'itinérance.

[Tableau de bord : Résultats du sondage des dénombrements ponctuels](#)